

« JEUDI de l'AFREF » 28 septembre 2017 - 8h45 à 12h45

L'éducation informelle, connaissance et re-connaissance

A la suite du jeudi de l'AFREF du 18 mai 2017, consacré pour l'essentiel, à la question de l'éligibilité des apprentissages non formels et informels, la séance du 28 septembre sera focalisée sur les modalités de ces apprentissages réalisés dans le cadre d'activités professionnelles, civiques, syndicales ou associatives., notamment sur le repérage des processus d'acquisition des savoirs et sur les conditions d'une optimisation de leur production.

Au cours de cette matinée, les propos des experts et le débat avec le public permettront d'apporter des éclairages concrets sur ces deux points, sans perdre de vue, que reste posée la question essentielle des finalités de la reconnaissance des apprentissages par l'expérience. Selon la formule d'Hugues Lenoir, va-t-on vers "...une instrumentation de plus en plus reliée à des logiques de ressources humaines et de gestion des compétences individuelles ou collectives au détriment d'un processus de construction et de reconnaissance de soi." ?

Timing de la matinée

- 8h45 **Accueil des participants** par **Claude VILLEREAU**, *Délégué général de l'AFREF*
- 9h00 **Présentation du thème et animation de la matinée** par **Hugues LENOIR**, *FCU*
- 9h10 **Les apprentissages professionnels informels** par **Philippe CARRE**,
Professeur des universités en science de l'éducation à l'Université de Paris Ouest Nanterre
- 9h50 **Les savoirs informels chez les acteurs des associations de parents d'élèves** par
Norbert JAOUEN, *Conseiller en formation continue, Ministère de l'Education – Bureau de la formation professionnelle continue*
- 10h30 **PAUSE**
- 10h50 **Savoirs informels dans et par la militance syndicale** par **Vincent PIGACHE**,
Délégué régional CFDT, en charge des questions de formation.
- 11h30 **Echanges et débat avec les participants**
- 12h30 **Synthèse et conclusion**